



Agent d'exploitation (H/F) Saisonnier VH

1 – Missions

Dans le cadre d'un renfort pour la période hivernale, vous participez au sein d'une équipe à la réalisation des tâches d'entretien et d'exploitation de la route, de maintenance de la signalisation, d'intervention sur événements, d'entretien de la chaussée, des ouvrages et des dépendances routières.

Vous êtes amené à assurer des astreintes à domicile rémunérées sur la période de novembre à mars.

Vous possédez impérativement le permis C afin de conduire des engins spécifiques (débroussailleuse, camion seul ou équipé déneigement).

Compagnonnage et formations prévues.

2 - Activités principales

- Assurer la viabilité hivernale (déneigement, traitement...)
- Intervenir en urgence sur des événements imprévisibles et rétablir la viabilité des réseaux
- Assurer des tâches d'entretien des dépendances (fauchage mécanique et manuel, débroussaillage, curage des fossés, dérasement)
- Assurer des tâches relatives à l'exploitation du réseau (surveillance, visites d'itinéraires, balisage, mise en place de signalisation)
- Assurer des tâches d'entretien des chaussées (point à temps, balayage..) et l'entretien des ouvrages d'art
- Assurer la maintenance de la signalisation verticale
- Gérer l'entretien des abords des routes et des aires de repos y compris le ramassage des Déchets

3 - Compétences requises

- Capacité à travailler en équipe
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité pour les interventions sur réseau routier
- Connaissance du code de la route, du code de la voirie routière et du règlement départemental de la voirie
- Connaissance du fonctionnement des engins, de leurs équipements et des outillages

4 - Pré-requis

- Titulaire du permis B
- Titulaire du permis C

5 - Spécificités du poste (horaires, sujétions ...)

- Disponibilité
- Astreinte à domicile



6 – Rémunération et durée du contrat

- Rémunération fixe
- Astreintes et heures supplémentaires rémunérées
- CDD – 4.5 mois – de novembre à mars

7 - Contacts

Questions concernant les missions du poste :

Direction Territoriale des Vals du Dauphiné : Richard Marand, Chef de service aménagement

☎ 04 74 97 97 29

Questions concernant la procédure de recrutement :

Direction des ressources humaines – Bassin Nord-Isère :

Christophe Sauer ☎ 04 26 73 06 00

Sophie Tanguy ☎ 04 26 73 06 07